

## MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, JEAN BERNIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LAC-DES-ÉCORCES, LE LUNDI 14 MAI 2018 À 19H, AU 672, BOUL. ST-FRANÇOIS, LAC-DES-ÉCORCES, QUÉBEC JOW 1H0.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

> # DPDRL180072 <

**Nature et effets :** Autoriser un agrandissement de la résidence actuelle de 41,85 mètres carrés, soit 12,69 mètres carrés excédentaires compte tenu de l'article 19.8 sur le règlement sur le zonage 40-2004 qui prescrit que l'implantation d'un bâtiment principal ne peut excéder 8% de la superficie d'un terrain non desservi.

**Désignation de l'immeuble :** 613, chemin Mammoli Lot : 3 314 144 Zone : VIL-11

> # DPDRL180074 <

**Nature et effets :** Autoriser l'agrandissement de la résidence existante à même l'abri d'auto pour un usage commercial à 6 mètres de la ligne avant alors que la grille au zonage pour la zone exige une marge avant de 8 mètres lorsqu'un commerce est intégré à une habitation.

**Désignation de l'immeuble :** 172, rue St-Joseph Lot : 2 677 709 Zone : COM-14

**Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.**

Donné à Lac-des-Écorces, ce 27<sup>e</sup> jour d'avril 2018.

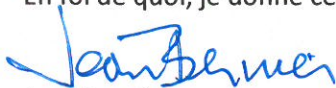


Jean Bernier  
Secrétaire-trésorier

### Certificat de publication

Je, soussigné, Jean Bernier, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie à chacun des quatre endroits désignés par le conseil, ce 27<sup>e</sup> jour d'avril 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27<sup>e</sup> jour d'avril 2018.



Jean Bernier  
Secrétaire-trésorier